

PARTAGEONS L'INF

RANNOMP AR C'HELEIER



INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DES MATERNELLES DE L'ÉCOLE DES HIRONDELLES ET LA SÉCURISATION DES ABORDS

Découvrez le samedi 6 avril, à partir de 11h, la nouvelle cour pour les élèves de maternelle de l'école des Hirondelles.

Aujourd'hui les enfants évoluent dans une cour "Oasis", végétalisée, avec de nombreux espaces variés pour développer l'éveil des tout-petits.

Un préau a également vu le jour permettant de s'y abriter par temps pluvieux ou très ensoleillés.

La rénovation de l'école, c'est aussi une nouvelle entrée pour tous les enfants de l'école, un nouveau parking arboré et une jolie esplanade pour accueillir les élèves.

À VOS AGENDAS...

INAUGURATION :
LE 6 AVRIL 2024 à 11h

UN CONCOURS DE GÂTEAUX DE BONBONS

A partir de 11h30, nous proposerons aux enfants présents de faire appel à leur créativité pour un concours de fabrication de gâteaux en bonbons.

Les gâteaux seront ensuite pris en photo, présentés au buffet de bonbons et dégustés.

Les photos des gâteaux seront ensuite mises en ligne sur le site de la commune: letrevoux.bzh

Les internautes voteront pour le plus beau gâteau. **Belle récompense à la clef** pour l'équipe lauréate: **une entrée au parc de loisirs Kingoland** pour chaque membre de l'équipe!



AU PROGRAMME

- à partir de 11h: visite de l'école
- 11h30: lancement du concours de compositions de gâteaux en bonbons
- 11h35: inauguration officielle en présence des financeurs
- 12h15: temps de convivialité

LE TRÉVOUX
AN TREOÙ KERNE

Retrouvez toutes les infos sur letrevoux.bzh

Partageons l'info / # 11
mars 2024-
Tirage en 300 exemplaires.
Papier :
Crédits photos: Mairie du Trévoux/ fotolia/teuch_tonic
Conception & impression :
Commune du Trévoux



ATELIER VÉLOS: RÉPARATION/VENTE/COLLECTE



Mercredi 24 avril, de 14h45 à 17h45, au plan d'eau, sous l'espace Georges Courric, Maël et ses collègues du Silo à Vélo organiseront un atelier vélos.

Lors de cette rencontre, il sera possible:

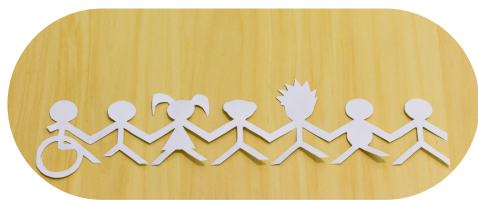
- d'être aidé pour réparer son vélo
- de choisir des pièces détachées neuves ou d'occasions
- d'acheter des vélos à petits prix
- de donner ses vieux vélos

Le Silo à Vélo a été créé par l'association IDES (Initiatives pour les Demandeurs d'Emploi par la Solidarité). Ce chantier d'insertion donne sa chance à des personnes éloignées de l'emploi et propose des postes pour une durée de 6 mois. Pendant cette mission, les collaborateurs luttent contre le gaspillage et sensibilisent le public aux déplacements doux.

www.facebook.com/silovelo/



UNE MAISON INCLUSIVE:



UN PROJET AVEC TI MOON

Le conseil municipal du Trévoux a été sollicité pour un projet d'habitat inclusif sur la commune par l'association Zoé Ti Moon de Riec sur Belon. La maison, située au bourg du Trévoux, pour intégrer complètement ces nouveaux Trévoltis dans la vie de notre commune, accueillerait 5 personnes handicapées. **L'inclusion, c'est l'affaire de tous!**

Une équipe, composée d'un coordinateur, d'éducateurs, d'un cuisinier et de veilleurs, accompagnerait au quotidien, jours et nuits ces personnes autistes déficients intellectuels.

Pour vous présenter ce projet, nous vous proposons d'échanger avec les membres de l'association et les élus lors d'une permanence et d'une soirée de rencontre.

DATES DES RENCONTRES TI MOON:

Permanence: samedi 13 avril, 10h-12h en mairie

Soirée de rencontre: jeudi 18 avril, 19h à la salle polyvalente

VENEZ VOUS RENSEIGNER ET PARTICIPER AU PROJET !!!



CHIENS ET CHATS: LES DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES

Tout propriétaire qui promène son chien sur une commune doit se renseigner sur les règles locales en vigueur.

Au Trévoux, dans le parc du plan d'eau, les chiens doivent être tenus en laisse. Sur tous les sites publics, il faut ramasser les déjections de ceux-ci.

Il est interdit de laisser divaguer son chien. Un chien ou un chat en divagation dans une commune peut-être mis en fourrière. Le propriétaire dispose de 8 jours pour le récupérer, si personne ne le réclame et que l'animal n'est pas identifié, sans lieu d'hébergement disponible, alors l'animal risque l'euthanasie.

Un chat identifié a un droit de divagation de 200m à 1000m de son habitation.

Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que son animal peut causer. Les sanctions prévues peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme des morsures (5 ans d'emprisonnement, 75 000 euros d'amende) ou s'il a été à l'origine d'un accident de voiture.



La Mutuelle communale est toujours d'actualité. Vous pouvez contacter votre conseillère privilégiée Mme Claire Migliaccio pour lui demander un devis à la Mutuelle Familiale. Le devis est gratuit et sans obligation.

N'hésitez pas à faire des comparatifs avec votre mutuelle actuelle.

cmigliaccioemutuelle-familiale.fr

Ligne directe: 02 98 10 43 11.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS: LES DOSSIERS DE DEMANDE SONT EN LIGNE

Vous êtes responsable d'une association et vous souhaitez faire une demande de subvention ?

La commune du Trévoux, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique).

Nous affirmons ainsi une politique de soutien actif aux associations locales. Les dossiers pour l'année 2024 sont disponibles et sont à déposer dûment remplis avant le 31 mai 2024 .



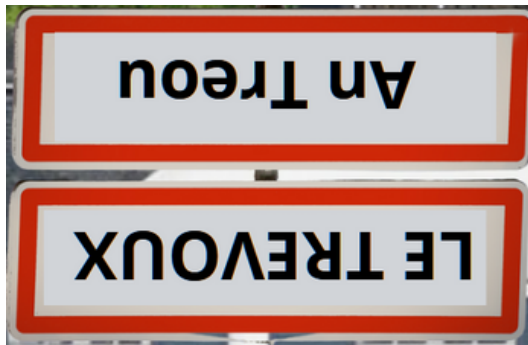
SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Le Trévoux est une commune rurale de 20 km² où l'activité agricole est essentielle à son tissu économique comme à celui du territoire de Quimperlé communauté tout entier. Sur 16.3 km² de surface agricole, les 22 exploitations agricoles du Trévoux emploient directement plus de 34 personnes. Cela représente un chiffre d'affaire estimé à près de 6 millions d'euros.

Cette activité économique génère aussi beaucoup d'emplois indirects en amont : artisans, bâtiments, coopératives agricoles, mécanique, vétérinaires... mais plus encore en aval : agroalimentaire, conserverie, vente directe, etc. Auxquels il faut ajouter tous les emplois du secteur tertiaire induits (services, commerces, administrations ...).

Nombreuses sont les familles trévoltoises qui tirent tout ou partie de leurs revenus d'entreprises comme Bigard, Peny, Duc, Tallec...

L'agriculture est le cœur de notre économie et notre territoire lui doit beaucoup.



Aussi trouvons nous inconcevable que les agriculteurs, pratiquant quelque forme d'agriculture que ce soit, ne puissent pas vivre dignement de leur travail ou que celui-ci soit à ce point dévalorisé.

La municipalité du Trévoux souhaite exprimer sa solidarité avec les revendications de ses agriculteurs et les encourager à poursuivre leurs évolutions de pratiques en faveur de l'environnement en reconnaissant les progrès déjà réalisés.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les prochaines élections européennes ont lieu le 9 juin 2024.

Les électeurs français sont appelés aux urnes, de 8h à 18h pour la commune du Trévoux pour élire 81 eurodéputés.

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales, il est possible de le faire jusqu'au vendredi 3 mai. Vous avez un doute et ne savez pas si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales?

Vérifiez sur le site: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

PASS CULTURE: DES RÉDUCTIONS POUR LES JEUNES



Tu as entre 15 et 18 ans ?

Profite de ton Pass Culture pour découvrir la culture autour de toi !

Tous les jeunes (scolarisés ou non) de 15 à 18 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit Pass Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billet d'entrée de musée, achat de livres

Il varie selon l'âge :

- 20 euros pour les jeunes de 15 ans
- 30 euros pour les jeunes de 16 et 17 ans

Les jeunes de 18 ans bénéficient d'un crédit de 300 euros à dépenser durant 2 ans . Pour profiter du Pass Culture, télécharge l'application « pass culture », crée ton compte avec tes identifiants Educonnect (disponibles auprès de ton établissement scolaire) et utilise ton crédit en achetant des activités ou des biens culturels.

LE GOÛTER CONTÉ

Une fois par mois, à la médiathèque, Véronique et Sandra organisent un Goûter conté pour les enfants.

Le principe: Sandra raconte une histoire, Véronique enchaîne en proposant une activité manuelle. Les enfants dégustent ensuite un petit goûter offert par la municipalité.

Prenez note des prochains Goûters contés:



- 16 mars
- 13 avril
- 25 mai

Plus de renseignements à la médiathèque ou par mail: animation@letrevoux.bzh



NOUVEL AGENT AU SERVICE TECHNIQUE



Bienvenue à Didier Danielou qui rejoint l'équipe des agents communaux à partir de ce mois de mars. Fort d'une expérience dans le BTP, il sera notamment en charge de l'entretien de la voirie.

ÇA BOUGE AU CMJ!



Tout au long de l'année, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes s'investissent dans des projets d'utilité publique et au service d'autrui. Ils participent aux événements officiels et aux cérémonies, tels que l'Armistice ou les vœux à la population.

Le CMJ permet de s'initier à la citoyenneté, en découvrant les institutions locales et nationales.

Ainsi, le 22 mai, ils se rendront à Paris pour découvrir le Palais du Luxembourg où siège le Sénat et le Palais Bourbon où nos députés votent les lois.

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

MARS

- 7 mars: Séance bébés lecteurs, 10h, médiathèque
- 14 mars: Fraternibus, 10h-12h, place de la mairie
- 15 mars: Atelier bougie de massage, 19h, médiathèque
- 16 mars: Brunch, 10h-12h, MPT
- 16 mars: Permanence des élus, 10h-12h, mairie
- 16 mars: Goûter-conté, 14h médiathèque
- 16 mars: Concert APE, 19h, salle polyvalente
- 25 mars: Conseil municipal, 19h30, mairie
- 28 mars: Fraternibus, 10h-12h, place de la mairie
- 29 mars: Conseil municipal des jeunes, 18h30, MPT

MAI

- 1er mai: Tournoi jeunes football, 10h30, stade André Fraval
- 3-5 mai: Fêtes communales
- 3 mai: Permanence Plume numérique, 10h, médiathèque
- 25 mai: Goûter-conté, 14h médiathèque

AVRIL

- 5 avril: Permanence Plume numérique, 10h, médiathèque
- 6 avril: Inauguration Ecole des Hironnelles, 11h, école
- 6 avril: Tournoi de walking-football, stade André Fraval
- 11 avril: Fraternibus, 10h-12h, place de la mairie
- 12 avril: Atelier d'oenologie, 18h, MPT
- 13 avril: Permanence des élus, 10h-12h, mairie
- 13 avril: Brunch, 10h-12h, MPT
- 13 avril: Goûter-conté, 14h médiathèque
- 18 avril: Séance bébés lecteurs, 10h, médiathèque
- 19 avril: Soirée ciné ado, 19h, MPT
- 24 avril: Atelier vélos, 14h45-17h45, plan d'eau
- 25 avril: Fraternibus, 10h-12h, place de la mairie
- 25 mai: Permanence des élus, 10h-12h, mairie
- 25 mai: Brunch, 10h-12h, MPT
- 25 mai: Goûter-conté, 14h médiathèque
- 30 mai: Séance bébés lecteurs, 10h, médiathèque